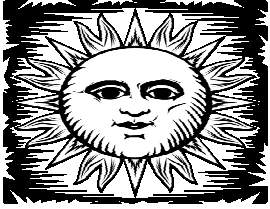


A SUD



LE SOLEIL BRILLE

## MAINTIEN DE L'ORDRE : LES DANGEREUSES DERIVES

**D**es journalistes, citoyens et députés, ont décidé fin avril de lancer en commun une mission civile afin de réaliser au plus près des faits un rapport d'information sur les actions de maintien de l'ordre menées depuis le début des manifestations d'opposition à la loi sur le travail en février 2016... Morceaux choisis...

### Mission civile d'information :

**Le rappel des règles de déontologie et d'usage des armes a-t-il été fait par oral ou par écrit depuis le début de l'année ?**

« Nous, (A. Langlois, secrétaire CGT Police) on n'a rien vu passer. Après je fais une parenthèse pour vous expliquer que l'on se bat contre le code de déontologie qui est une aberration chez nous. Avant, le code nous demandait de garantir les libertés puis de protéger les institutions de la République. Avec le nouveau code de déontologie de M. Valls en 2014, il n'y a plus le mot "libertés" dans le code de déontologie. Pour l'expression "institutions de la République", il a viré le mot "République". Il a mis "les institutions et les intérêts nationaux". Il a donc marqué dans ce code déontologie noir sur blanc qu'il pourrait réprimer tout mouvement de contestation de la forme la plus arbitraire possible. Et à ce moment, personne n'a réagi. Ce texte est en contradiction complète avec la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. Donc, on veut toujours savoir ce que l'on met derrière ce mot "déontologie". Voilà pour la parenthèse. Normalement, on a une circulaire sur l'emploi des armes pour graduer les usages.

A l'heure actuelle, on a des ordres pour directement tirer. C'est-à-dire qu'il n'y a plus la graduation comme auparavant. A Paris par exemple, ils balancent des grenades lacrymos alors qu'il n'y a aucune raison. Les manifestants sont encore regroupés. Il n'y a plus de sommations non plus avant les charges. Les ordres donnés à nos collègues sont d'y aller et de zapper les sommations avant de charger. Normalement ils doivent prévenir trois fois qu'ils vont charger avec un mégaphone ou en criant très fort en fonction de ce qu'ils ont sur place. La deuxième chose aussi, c'est qu'on leur demande parfois de garder les armes non létales sorties pour repousser la foule. Par exemple, pour tenir un escalier comme ça a été le cas pour une manifestation à Nation ou à République dernièrement. Il y a aussi des tirs qui sont réalisés en tirs tendus, alors que ce n'est pas autorisé. Il y a des grenades qui partent en cloche pour les lacrymos plutôt que d'être jetées au sol. Il y a plein de choses qui se produisent dans l'urgence et qui n'ont rien à voir avec les consignes habituelles et légales. »

### **A Toulouse, un nouveau maintien de l'ordre « d'intervention » de plus en plus violent (selon la mission civile d'information)**

« Des policiers en civils, cagoulés qui suivent au pas une partie du cortège. Des motards «banalisés» qui matraquent, lancent des grenades de désencerclement en l'air et interpellent avec violence des manifestants dans une rame de métro : ce sont les nouveaux visages du dispositif du maintien de l'ordre déployé à Toulouse depuis le début des manifestations contre la loi El Khomri.

Créés à l'automne 2014, à la suite de la mort de Rémi Fraisse à Sivens et des nombreuses manifestations qui se sont déroulées dans la ville rose, les DMPI (Détachements mobiles de protection et d'intervention) sont mobilisés en renfort du dispositif ordinaire du maintien de l'ordre. Composés d'une Unité d'intervention (UI) mais surtout d'une Unité de sécurisation (US), ces détachements déploient des policiers et des motards de la BAC ou encore des îlotiers de quartier. Leur objectif ? Coller le cortège pas à pas, en petits groupes, et être réactifs et mobiles pour chasser les manifestants dans les ruelles et interpellier.

« C'est un nouveau produit que l'on vend dans d'autres villes et ça marche très bien » affirme un membre toulousain du syndicat Alliance.

Plus inquiétant, près de 30 ans après la dissolution de la brigade des voltigeurs suite à la mort de Malik Oussekin, des motards banalisés affectés au maintien de l'ordre ont fait leur retour à Toulouse courant mars.

Axées sur l'interpellation cavalière, ces nouvelles techniques donnent naissance à un dispositif de gestion des foules qui mise avant tout sur l'intervention et amorce une escalade de la violence dont Toulouse avait été relativement épargnée jusqu'alors. Au risque de créer le désordre en lieu et place de maintenir l'ordre. »

Retrouvez l'intégralité du rapport :

<https://reporterre.net/Violences-policieres-le-rapport-qui-dit-les-faits>



## RECADRAGE !

En juin dernier, nous écrivions, dans notre « Sudversif », sur l'accord de Ligueil (à la distri), une petite phrase rigolote : « On savait que le Comté Technique était une chambre d'enregistrement, mais on ignorait que cela puisse être une chambre à coucher ! ».

Nous soulignons, à cette occasion et à juste titre, l'incohérence des positions de FO et de la CFDT qui, en CT ont voté contre ou se sont abstenues sur cette réorganisation, et qui, pourtant, une semaine après ont signé l'accord contesté.

L'inénarrable secrétaire de FO 37 n'a pas apprécié et a contacté notre fédération afin d'indiquer « Qu'elle ne couchait pas avec la direction » ; merci de la précision ! En conclusion, nous offrons fraternellement le cadre ci-contre à notre fantastique Arlette.

Elle a demandé aussi à notre fédération de nous « recadrer » (là, on pouffe !). « **Recadrer**, c'est accompagner un collaborateur à ajuster son fonctionnement. Cet acte majeur de **management** est de ceux qui posent le plus de problèmes. On le perçoit comme violent, on ne sait comment faire, il crée des malaises. Pourtant des pratiques de bon sens permettent d'utiliser le recadrage hors de toute passion, pour le bien de tous ».

On découvre là toute la profondeur « démocratique » de FO qui n'entrevoit les rapports sociaux que par leur hiérarchisation et qui pense qu'une fédération syndicale est comme une armée en campagne : il y a le sommet qui donne des ordres et la base qui obéit !

Encore une qui n'aura pas compris que si nous avons créé SUD-PTT c'est bien pour s'émanciper de ces rapports de soumission qui régissent les fonctionnements des confédérations syndicales et que la démocratie chez nous, n'est pas un gadget, mais bien une réalité.



## PROMOTIONS CUL DE SAC

Pendant très longtemps, le taux de promotion était resté très bas. Il a été en très forte augmentation sur la deuxième partie des années 2000, suite aux accords de Vaugirard déclinés ensuite dans tous les métiers. Cette évolution était liée aux nouvelles fonctions.

Entre temps, les réorganisations continuent et le taux de promotion ne cesse de baisser. À La Poste le taux est de 5,40% soit une baisse de 4,5% par rapport à l'année dernière. On estime que dans une boîte moyenne, ce taux se situe entre 6 et 8 %.

Pire le taux de promotion du personnel d'exécution vers l'encadrement n'est que de 0,5%, ridiculement bas. Cela signifie donc que les postier-es n'ont aucune chance de passer "cadre" durant leur carrière. L'ascenseur social est en panne !

## TOUR DE COCHON

Tous les ans, en juillet, partout en France, le vélo est à la fête... Partout?... Sauf à La Poste, pourtant assez fière de cette image... Toutes les occasions sont bonnes pour réduire les coûts de personnel... Dans certaines régions, dans la Manche par exemple, la distribution du courrier n'était pas assurée lors des journées étapes! Et les postiers auraient été placés en CA d'office! Jusqu'alors, les quelconques désagréments vécus par la population n'avaient jamais occasionné d'incidence sur les missions des acteurs du service public postal. L'année 2016 serait-elle exceptionnelle ? Il faut croire !

Aujourd'hui, au nom d'intérêts sportifs suprêmes, les usagers se verront privés de courrier sur plusieurs régions ! Les postiers, quant à eux, seront sommés de poser des congés : ils ne pourraient pas distribuer le courrier aux usagers des communes qui se situent sur les parcours empruntés par le Tour de France ! A force d'avoir toujours la tête dans le guidon, La Poste déraile vraiment!

## URGENCE !

En 2012, après le prétendu grand dialogue et le rapport Kaspar, la direction de La Poste annonçait des mesures dont le but était, prétendument, d'améliorer le bien-être au travail.

Début 2013, avec certains syndicats, un accord intitulé Qualité de Vie au Travail était conclu. Un de ses objectifs était de faire baisser l'absentéisme pour maladie. Un autre accord, début 2015, enfonçait le clou : un avenir pour chaque postier. Il est donc temps de tirer les bilans. Ce ne sera pas pour nous étonner mais ils sont catastrophiques. Non seulement l'absentéisme n'est pas jugulé, mais il continue sa progression !

Pour éviter une crise sociale majeure, l'urgence est de prendre des mesures immédiates. Elles doivent concerner prioritairement l'emploi (cesser de considérer le personnel comme un coût), les restructurations à marche forcée et l'arrêt du management par le stress !

